

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité fera périodiquement l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Entretemps, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a entrepris une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Les états financiers du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité n'ont pas été vérifiés.

Hon. Deborah Grey, P.C., O.C.
Présidente intérimaire

Ottawa, Canada
Le 29 août 2014

Michael E. Doucet
Directeur Exécutif, agent financier supérieur

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	2014	2013
Passifs		
Comptes créditeurs (note 4)	134	299
Indemnités de vacances	88	4
Avantages sociaux futurs (note 5)	26	118
Total des passifs	248	421
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	67	251
Comptes débiteurs et avances (note 6)	69	42
Total des actifs financiers	136	293
Dette nette ministérielle	112	128
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	13	33
Immobilisations corporelles (note 7)	13	26
Total des actifs non financiers	26	59
Situation financière nette ministérielle	(86)	(69)

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Hon. Deborah Grey, P.C., O.C.
Présidente intérimaire

Michael E. Doucet
Directeur Exécutif, agent financier supérieur

Ottawa, Canada
Le 29 août 2014

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2014	2014	2013
Charges			
Plaintes	748	625	495
Études	1 536	1 210	904
Services internes	1 115	1 358	1 695
Total des charges	3 399	3 193	3 094
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 399	3 193	3 094
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	3 008	2 959	2 929
Variations des montants à recevoir du Trésor	(22)	(184)	(48)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	417	401	471
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(4)	17	(258)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(162)	(69)	(327)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(158)	(86)	(69)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2014	2014	2013
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(4)	17	(258)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	25	-	12
Amortissement des immobilisations corporelles	(14)	(13)	(16)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	11	(13)	(4)
Variation due aux charges payées d'avance	-	(20)	33
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	7	(16)	(229)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	190	128	357
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	197	112	128

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 193	3 094
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(13)	(16)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(401)	(471)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des comptes débiteurs et avances	27	22
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(20)	33
Diminution des comptes créditeurs	165	23
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(84)	95
Diminution des avantages sociaux futurs	92	137
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 959	2 917
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	12
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	-	12
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 959	2 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a été formé afin de surveiller de l'extérieur la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions et afin d'examiner les plaintes formulées par des particuliers et les rapports de ministre ayant trait à la sécurité nationale.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité tient ses pouvoirs de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)* qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Ses premiers présidents et membres ont été nommés par le gouverneur général en conseil le 30 novembre 1984. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a le pouvoir d'établir ses propres Règles de procédure et d'employer un directeur exécutif et un personnel suffisant pour soutenir ses activités. En vertu de la Loi, il est tenu de présenter un rapport au ministre de la Sécurité publique et Protection civile au plus tard le 30 septembre à chaque année fiscale, qui, pour sa part, doit le déposer devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance des chambres après l'avoir reçu. Le projet de loi C-38, la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, a élargi les responsabilités du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Conformément à l'article 6(4) de la *Loi sur le SCRS*, le rapport fourni par le directeur du SCRS au ministre de la Sécurité publique va maintenant être examiné par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité qui fournira le ministre de la Sécurité publique un certificat attestant la mesure dans laquelle il est satisfait du contenu du rapport.

Afin d'obtenir son résultat stratégique et des résultats pour les Canadiens, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité élabore ses plans et ses priorités en fonction des activités des programmes centrales ci-après.

1.1 Examens

Le programme de surveillance vise à examiner les activités du SCRS pour s'assurer que ce dernier remplit ses fonctions comme il se doit et avec efficacité, conformément à la loi, aux politiques et à l'orientation ministérielle. Grâce à un programme de recherche exhaustif à multiples volets, le personnel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité examine divers aspects des opérations et des activités du SCRS afin de procéder à une analyse rétrospective qui est ensuite soumise à l'approbation du Comité.

1.2 Plaintes

Le programme de surveillance vise à examiner les activités du SCRS pour s'assurer que ce dernier remplit ses fonctions comme il se doit et avec efficacité, conformément à la loi, aux politiques et à l'orientation ministérielle. Grâce à un programme de recherche exhaustif à multiples volets, le personnel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité examine divers aspects des opérations et des activités du SCRS afin de procéder à une analyse rétrospective qui est ensuite soumise à l'approbation du Comité.

1.3 Services internes

Cette activité englobe tous les coûts liés aux activités courantes de l'organisation (le coût des ressources informatiques, de la gestion des biens, des installations, de la sécurité, des rapports de l'organisation, de la gestion de l'information, etc.). De plus, cette activité de programme englobe l'administration des réunions auxquelles les membres du Comité assistent.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice:

- Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité découlant du régime. La responsabilité du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(f) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation; une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(g) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 3 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	3 ans

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2014	2013
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 193	3 094
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(13)	(16)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(401)	(471)
Charges payées d'avance imputées antérieurement aux autorisations	(56)	(4)
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances	(84)	95
Diminution des avantages sociaux futurs	92	137
Remboursement de charges des exercices antérieurs	16	17
	(446)	(242)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	12
Augmentation des charges payées d'avance	36	37
	36	49
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 783	2 901

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2014	2013
Autorisations fournies :		
Crédit 25 - Dépenses du Programme	2 714	2 815
Montants législatifs	286	265
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(217)	(179)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 783	2 901

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Comptes créditeurs

Le tableau ci-dessous présente les détails des comptes créditeurs du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

(en milliers de dollars)	2014	2013
Comptes créditeurs - parties externes	126	296
Comptes créditeurs - autres ministères et organismes	8	3
Total des comptes créditeurs	134	299

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité participent au Régime de retraite de la fonction publique («le régime»), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction l'inflation.

Tant les employés que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en oeuvre de provisions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membre existants du régime au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013.

Chaque groupe a un taux de cotisation distinct. En 2013-2014, les charges s'élèvent à 256 061 \$ (238 327 \$ en 2012-2013). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,6 fois (1,7 fois pour 2012-2013) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,5 fois (1,6 fois en 2012-2013) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

(en milliers de dollars)	2014	2013
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	118	255
Charge pour l'exercice	(44)	56
Prestations versées pendant l'exercice	(48)	(193)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	26	118

6. Comptes débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des comptes débiteurs et des avances du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Comptes débiteurs - autres ministères et organismes	69	42
Total des comptes débiteurs et avances	69	42

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

	Coût			Amortissement			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2014	2013
(en milliers de dollars)								
Matériel informatique	62	-	62	44	8	52	10	18
Logiciels informatiques	10	-	10	5	3	8	2	5
Autre matériel	54	-	54	51	2	53	1	3
	126	-	126	100	13	113	13	26

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité de surveillance des activités de renseignement et sécurité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a conclu une entente avec le Bureau du Conseil privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration qui est inclus dans la section b). En outre, au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Installations	245	312
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	156	159
Total	401	471

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du Comité de surveillance des activités de renseignement et sécurité.

b) Autres transactions entre apparentés

(en milliers de dollars)	2014	2013
Charges - autres ministères et organismes	465	266

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrites dans la section (a).

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités des programmes du Comité de surveillance des activités de renseignements et sécurité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales activités de programme et par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Plaintes	Examens	Services internes	2014	2013
Charges					
Salaires et avantages sociaux	503	1 086	710	2 299	1 962
Services professionnels et spéciaux	93	37	156	286	477
Installations	-	-	245	245	312
Transports et télécommunications	29	62	102	193	205
Acquisition de machines et de matériel	-	-	30	30	32
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	1	1	2
Information	-	25	6	31	34
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	13	13	16
Location	-	-	18	18	26
Services publics, fournitures et approvisionnements	-	-	21	21	24
Autres	-	-	56	56	4
Total des charges	625	1 210	1 358	3 193	3 094
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	625	1 210	1 358	3 193	3 094

11. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2013–2014

1. Introduction

Ce document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS ou le Comité) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des informations sur la gestion du contrôle interne, des résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du CSARS se trouvent dans le Rapport ministériel sur le rendement (<http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/dprnmr/index-fra.html>) et le Rapport sur les plans et priorités de l'organisation à CSARS (<http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/rpprpp/index-fra.html>).

2. Contrôles internes en matière de rapports financiers

2.1 Environnement des contrôle internes

Le CSARS reconnaît l'importance d'assurer une direction provenant de la haute direction pour que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans le maintien de systèmes de CIRF efficaces et soient bien équipés pour exercer efficacement leurs responsabilités. Les opérations financières du CSARS sont traitées par le Bureau du Conseil privé (BCP) dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle.

Le CSARS s'appuie en grande partie sur les mesures de contrôle du BCP, mais il reconnaît aussi l'importance de voir à ce qu'il mette en œuvre ses propres mesures complémentaires. À cette fin, le CSARS voit à ce que tous les gestionnaires à qui on a délégué des pouvoirs financiers aient reçu la formation appropriée avant d'exercer ces pouvoirs. De plus le CSARS a modernisé sa matrice de délégation des pouvoirs et respecte maintenant entièrement le modèle recommandé du BCP.

- un cadre de valeurs et d'éthique;
- un profil de risque actualisé chaque année;
- un plan de vérification interne axé sur le risque, qui couvre aussi les vérifications prévues à l'égard des processus opérationnels évalués aux termes de la *Politique sur le contrôle interne*;
- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion du contrôle interne, à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité;
- la preuve d'activités efficaces de planification et d'établissement de rapports, qui comprend de multiples examens financiers et des rapports financiers fournis régulièrement à tous les gestionnaires, dont la haute direction;
- une gestion intégrée des risques et activités continues de surveillance et d'assurance de la qualité;
- une communication et de la formation continues sur les obligations légales, les politiques et les procédures pour une saine gestion financière et un contrôle efficace des finances; et
- une surveillance et des mises à jour régulières en matière de gestion du contrôle interne, s'il y a lieu, ainsi que les résultats de l'évaluation et du plan d'action.

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CSARS compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations consignées dans les états financiers, et il compte sur ces fournisseurs de services pour s'assurer qu'un système adéquat de CIRF est maintenu par rapport aux services fournis au Comité.

Ententes courantes:

Systèmes de paie à l'échelle du gouvernement ainsi que les systèmes centraux du receveur général, lesquels sont administrés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les systèmes centraux comprennent six systèmes distincts : le Système normalisé des paiements (SNP), le Système des opérations bancaires du gouvernement (SOBG), le Système régional de paie (SRP), le grand livre du système de paie (GL-SP), le grand livre du receveur général (GLG-RG), le Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF)

Locaux offerts sans frais par TPSGC

Divers autres services offerts sans frais par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)

Information fournie par le SCT servant à calculer les charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ

Ententes particulières:

Les opérations financières du CSARS sont traitées par le Bureau du Conseil privé (BCP) dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle. Les services sont visés par un protocole d'entente conclu entre les deux organisations.

3. Résultats de l'évaluation pour exercice 2013–2014

Dans le cadre du dispositif de contrôle du BCP, les processus du CSARS ont été examinés. Les constatations clés et les ajustements importants requis qui découlent des activités d'évaluation de l'exercice en cours du BCP sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou grandement modifiés - Il n'y avait aucun contrôle clé modifié dans les processus existants qui nécessitait une réévaluation.

Programme de surveillance continue - Dans le cadre de son plan de surveillance continue par rotation, le BCP a effectué une réévaluation des contrôles relatifs aux processus clés suivants: Carte de spécimen de signature et dépôts.

- Pour le processus carte de spécimen, la délégation ne doit pas être fournie de façon permanente à moins que le titulaire a suivi avec succès les cours obligatoires, conformément à la politique du CT sur l'apprentissage, la formation et le développement. Aussi, lorsque les centres de coûts demandent une nouvelle carte de spécimen, la demande doit être écrite, comme dans un e-mail, et le gestionnaire qui délègue doit être inclus sur l'e-mail.
- Pour ces deux processus, des preuves tangibles de la vérification doit être indiqué par l'initialisation de chaque document et la dater.
- Les agents financiers supérieurs ont été informés de ces mesures de rééducation.

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2013-14

Le CSARS continue à invoquer les activités continues de surveillance du BCP, conformément au plan de rotation de l'exercice financier précédent, de la façon suivante :

Plan de surveillance continue par rotation de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	Situation
• Accueil	Reporté à l'exercice 2014-15 en raison des efforts qui ont été redirigés vers la mise en œuvre d'un système de partage de voyage automatisé et en raison de changements
• Voyage	Reporté à l'exercice 2015-16 en raison de la mise en œuvre d'un système de partage de voyage automatisé et en raison de changements importants dans la Directive
• Contrôles au niveau de l'entité	Reporté à l'exercice 2014-15 en raison d'un manque de ressources et de priorités conflictuelles.

Les processus d'affaires d'accueil et de voyage qui devaient être revus ont été remplacés par les processus suivants :

Plan de surveillance continue par rotation pour l'exercice en cours	Situation
• Carte de spécimen de signature	Complété avec 2 mesures correctives importantes et une mineure qui ont toutes été mises en œuvre.
• Dépôts	Complété avec une mesure corrective mineure qui a été mise en œuvre.

En 2013-2014, le CSARS a effectué les tâches suivantes en plus des progrès accomplis en matière de surveillance continue:

- Débuter les efforts d'automatiser le système de gestion d'information
- Débuter les efforts d'automatiser le système de gestion de cas

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et des exercices subséquents

Plan de surveillance continue par rotation pour le contrôle interne en matière de rapports financiers			
Principaux domaines de contrôle	Test de l'efficacité opérationnelle par rotation		
	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Exercice 2016-2017
Contrôles au niveau de l'entité	x		
Accueil	x		
Autorisation de voyage et d'avances		x	
Demandes de remboursement de frais de voyage		x	
Salaires et traitements	x		

Plan de surveillance continue par rotation pour le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)			
Principaux domaines de contrôle	Test de l'efficacité opérationnelle par rotation		
	Exercice 2014-2015	Exercice 2015 2016	Exercice 2016-2017
Biens et services			x
Délégation financière - Carte de spécimen de signature			x
Rapprochement - Système de rémunération de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada avec l'outil de prévision salariale du BCP	x		
Créances à recevoir			x
Dépôts			x
Créditeurs à la fin de l'exercice	x		
Débiteurs à la fin de l'exercice	x		
Passif éventuel	x		
Immobilisations		x	
Budgets (nouveau)		x	
Vendeur (nouveau)		x	